

# CAPC NEWS

THE CANADIAN ASSOCIATION OF PROFESSIONAL CONSERVATORS  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES RESTAURATEURS PROFESSIONNELS

## NOUVELLES DE L'ACRP

VOLUME 26

ISSN 1206-5366

### INSIDE TABLE DES MATIÈRES

- ! **President's Message**
- ! **Membership Report**
- ! **CAPC Publications**  
**Publications de L'ACRP**

### PRESIDENT'S MESSAGE

**D**ear Members,

July 2010

The new Board of Directors of CAPC was named at the AGM on June 11<sup>th</sup> 2010. Although at the outset candidates were yet to be found for the positions of Secretary and Member-at-Large, nominations were received and accepted during the meeting. Marianne Webb accepted the position of Member-at-Large and Dee Stubbs-Lee accepted to become the secretary. Along with the President, all candidates were acclaimed. Thank you and welcome to both Marianne and Dee. I look forward to an eventful year.

The CAC Conference 2010 sponsored a special session this year

entitled *Should Joe Care? Continuity, Viability and Advocacy for Conservation*. The initial impetus for this session came from the CAC Board Ad hoc Committee of Emerging Conservators. Their concerns centred on the need for and apparent lack of succession planning within the profession. With many established conservators reaching retirement age, without a systematic approach to the critical need for knowledge transfer, much will be lost. Expanding on that theme, it was decided to look at the general need for the profession to reposition itself within the cultural heritage community in order to capitalize on opportunities. Many Doooms Day scenarios have played out with job and program losses, yet opportunity knocks. What does the profession need to do to grow? I like to think of this as "Pollyanna" corralling the 4 horsemen of the apocalypse. The first is a white horse, Pestilence – conservation as social responsibility not luxury. The second is a red horse, War – balancing practicality and ideology. The third is a black horse, Famine – create new opportunities and greater awareness. The forth is pale horse, Death – rebirth, paradigm shift.

(I know, time to change medication...). Seven panellists addressed their particular insights into the shifting conservation landscape. Education programs look to the needs of the workplace and adjust curriculum's, institutions examine impact of conservation, globalization of heritage initiatives, fund raising initiatives to sustain programs, etc. all point to moving forward and significant self awareness. Personal responsibility is paramount.

Each generation of conservators has their genesis as "emerging conservators". However, the latest "emerging" group has organized themselves and with a keen sense of entitlement are forging ahead in an attempt to establish themselves. The issues faced in this session may seem too familiar on one hand while on the other, the environment is different than the 1990's. Many aging conservators are choosing to stay in the workplace given the current economic climate and jobs continue to be lost. Positive intergenerational dialogue is critical. CAPC would like to establish a formal structure for mentoring junior colleagues. Volunteers are being sought to look at how this can be done simply and efficiently. It could be as

basic as a voluntary web based listing of significant/interesting projects being worked on by the membership that they would be willing to discuss with junior colleagues. The decision making process, treatment options, challenges, etc. could all be elaborated on in a blog format. Please consider participating.

Investigating an insurance package for the membership is still on the agenda for this year. Different types of insurance are available that can be assembled into a comprehensive package generally arranged in conjunction with an insurance broker.

They include the following:

- 1.property
- 2.liability, i.e. clients injured on site
- 3.art
- professional liability, errors or omissions, i.e. malpractice
- all risk and physical loss
- 4.business interruption
- 5.life including medical, dental and disability

After a meeting with representatives from an insurance provider specializing in art based businesses, we understand standard policies would contain exclusions such as treatment related damage (malpractice) and Acts of God. However, the former could be available through a buy back process following the initial negotiations. As there is currently considerable expressed interest within the CAPC membership in looking at insurance options, it will be pursued, at least to establish cost. The cost is very important, as at the moment many conservators go without proper coverage (or inadequate coverage). It is quite likely also that some form of accreditation would be required in order to qualify for the professional liability insurance in order to minimize the risk for the insurance

company as they would need to know that a minimal acceptable ethical level of treatment was being practiced by subscribers to the policy. This could also result in better rates being offered. Investigation of insurance options is ongoing. If anyone is interested in participating in this research or has any pertinent experience please contact me, Alex Gabov or Jennifer Cheney.

The amalgamation of CAC and CAP has been raised by the CAC with a view to economies of scale. With precedents like ICON in Britain where the accrediting body and the main professional organization are one, the advantages and disadvantages will be examined and weighed. This will be a primary topic at the next joint CAC, CAPC board meeting.

Over the last year, the membership chair has been attempting to rationalize and reduce the number of professional categories that candidates can be accredited in. Many of the existing categories have yet to be properly defined, in many cases there is overlap and some categories hold only one member. During the AGM the idea was proposed that this system be reviewed with a look to offering essentially generic accreditation with the areas of specialization being specified in the biography. Michael O'Malley and Marianne Webb will look at options.

Once again, this organization is run by volunteers and a huge thank you goes out to all those who have contributed time and energy, it is so essential and so much appreciated. I would particularly like to acknowledge the contribution of Colleen Day who as you know, has just completed her third term as Secretary and as our bylaws require board members to step down after

three terms she is taking a well deserved break from the CAPC board. Her intelligence, efficiency, good humour, and capacity to get things done has buoyed us through many difficult times. She is the corporate memory and in this regard her departure is rather terrifying. Thank you Colleen for your dedication to the organization and its mandate, years of hard work and boundless good humour!

We as an organization need help and we are counting on you, the members to step up and help us achieve our objectives. Ideas, whether a 1000 page thesis or expressed in a one line email are all equally we must all accept some responsibility for encouraging others to seek accreditation. Again, all thoughts and ideas are appreciated, please participate. Please contribute. Wishing you all great success for the 2010-2011 year.

Greg Hill  
President.

**C**hers membres

Juillet 2010

Les membres du nouveau conseil d'administration de l'ACRP ont été nommés dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 11 juin dernier. Bien que, d'entrée de jeu, il fallait trouver des personnes afin de pourvoir les postes de secrétaire et de membre hors cadre, les mises en candidature ont été reçues et acceptées lors de la tenue de l'assemblée. Marianne Webb a accepté d'assumer la fonction de membre hors cadre et Dee Stubbs-Lee a accepté d'être la secrétaire. Comme ce fut le cas pour le président, tous les candidats ont été élus par acclamation. Je vous remercie et je souhaite la bienvenue à Marianne ainsi qu'à Dee. J'espère que cette année sera féconde en événements.

Dans le cadre du congrès de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration (ACCR) de l'année 2010, une séance spéciale intitulée *M. Tout le monde devrait-il s'en soucier? Pérennité, viabilité et promotion de la restauration-conservation* (voir <http://www.cac-accr.ca/pdf/f-cac-conference-program-2010.pdf>) a eu lieu cette année. Cette séance a été tenue sous l'impulsion initiale du comité spécial des restaurateurs émergents du conseil d'administration de l'ACCR, dont les préoccupations portaient principalement sur la nécessité de planifier la relève au sein de la profession ainsi que sur le manque de planification de la relève. Comme plusieurs conservateurs-restaurateurs reconnus sont en voie d'effectuer un départ à la retraite, l'expertise se perdra en l'absence d'une approche systématique en matière de transmission des connaissances, un besoin essentiel. Après une discussion approfondie à ce sujet, il a été décidé de tenir compte des besoins généraux de la profession pour se repositionner par rapport aux autres professionnels œuvrant dans le domaine du patrimoine culturel afin de tirer avantage des possibilités. Plusieurs scénarios « apocalyptiques » ont été envisagés, dont les pertes d'emplois et la cessation de la prestation de programmes, alors qu'il existe toujours des possibilités à envisager. Qu'est-ce que la profession doit faire pour progresser? J'aime à y penser comme Pollyanna renfermant dans un corral les quatre cavaliers de l'Apocalypse. Le premier est un cheval blanc, « Pestilence » : la restauration (et la conservation) doit être considérée comme une responsabilité sociale et non comme un luxe. Le deuxième est un cheval rouge, « Guerre » :

équilibre entre le concret (la pratique) et l'idéologie. Le troisième est un cheval noir, « Famine » : création de nouvelles possibilités et sensibilisation accrue. Le quatrième est un cheval pâle, la Mort : renaissance, changement de paradigme. (Je sais, il est temps de changer la médication...). Les sept experts ont traité des points particuliers propres aux changements que connaît le monde de la conservation-restauration. Les programmes de formation tiennent compte des besoins du milieu de travail et des modifications sont apportées aux programmes d'études, les institutions étudient les répercussions des projets de restauration et de conservation, de la mondialisation du patrimoine et des initiatives de collecte de fonds pour le soutien des programmes, etc.; tout s'oriente vers une même direction : aller de l'avant et favoriser une meilleure prise de conscience personnelle. La responsabilité personnelle est primordiale.

Chaque génération de restaurateurs a généré ses propres « restaurateurs émergents ». Cependant, le plus récent groupe de restaurateurs « émergents » s'est organisé et, grâce à leur sens aigu de l'engagement, ces derniers sont en voie de bâtir l'avenir tout en cherchant à être reconnus. Les questions abordées dans le cadre de cette séance peuvent sembler très familières mais, d'un autre côté, l'environnement diffère de celui des années 1990. Plusieurs conservateurs-restaurateurs vieillissants choisissent de demeurer en poste dans leur milieu de travail étant donné la conjoncture économique et les pertes d'emplois sont encore monnaie courante. Il est essentiel d'établir un dialogue intergénérationnel positif. L'ACRP aimerait mettre en place une structure

officielle pour le mentorat de collègues qui entament leur carrière. Des bénévoles sont recherchés pour déterminer comment cela pourrait être fait de façon simple et efficace. Cela pourrait prendre la forme d'une liste de projets importants ou intéressants – disponible sur Internet – auxquels participent des membres qui seraient prêts à en discuter avec des collègues débutants. Le processus de prise de décisions, les traitements possibles, les défis à relever, etc. seraient des points qui pourraient faire l'objet d'une analyse plus poussée dans un blogue. Il faudra songer à prendre part à ce projet!

La recherche d'une trousse d'assurance pour les membres est toujours un point au programme pour cette année. Différents types d'assurances disponibles peuvent être combinés en une trousse complète, ce qui est généralement fait avec la collaboration d'un courtier d'assurance. L'assurance couvre les éléments énumérés ci-dessous.

1. Bien (propriété)
2. Responsabilités (clients qui se blessent lorsqu'ils sont sur un site)
3. Art
  - Assurance responsabilité civile professionnelle, erreurs ou omissions (faute ou négligence professionnelle)
  - Tous les risques et toutes les pertes physiques
4. Pertes d'exploitation;
5. Assurance-vie, incluant une assurance médicale, une assurance contre les frais dentaires et une assurance incapacité (ou assurance-invalidité).

À la suite d'une rencontre avec les représentants d'une compagnie d'assurance qui se spécialise dans les entreprises relevant du domaine des arts, nous avons constaté que les polices types comprennent des clauses d'exclusion comme, par exemple, les

dommages attribuables à un traitement (faute professionnelle ou négligence professionnelle) et les cas de force majeure. Cependant, une assurance de dommages (faute ou négligence professionnelle) pourrait être offerte par le biais d'une possibilité de rachat à la suite des premières négociations. Comme les membres de l'ACRP ont exprimé un intérêt certain pour examiner les différentes options en matière d'assurance, nous continuerons à les examiner afin d'en déterminer le coût. Le coût demeure un point très important puisque, en ce moment, plusieurs restaurateurs ne disposent pas d'une couverture appropriée (ou ont une couverture inappropriée). Il est également probable qu'une certaine forme d'accréditation soit requise pour être admissible à une assurance responsabilité civile professionnelle dans le but de minimiser les risques que prend une compagnie d'assurance puisque celle-ci aura sans doute besoin de savoir si les personnes assurées font preuve d'un niveau d'éthique minimal et acceptable pour les traitements. Ceci pourrait également se traduire par une offre à des tarifs moins élevés. Nous poursuivons nos recherches sur les options d'assurance. Si vous désirez participer à cette recherche ou si vous possédez une expérience pertinente, veuillez communiquer avec moi, Alex Gabov ou Jennifer Cheney.

La fusion de l'ACCR et de l'ACRP est un point qui a été soulevé par l'ACCR, en vue de réaliser des économies d'échelle. Tout comme c'est le cas pour ICON en Grande-Bretagne, où l'organisme d'accréditation et la principale organisation professionnelle ne forment qu'une seule entité, les avantages et les désavantages en seront étudiés et évalués. Il s'agit là du premier sujet qui sera traité lors de

la prochaine rencontre réunissant les membres du conseil d'administration de l'ACCR et de l'ACRP.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le membre responsable des inscriptions a également tenté de regrouper les catégories de professionnels et de diminuer le nombre de ces catégories en vertu desquelles les candidats peuvent être agréés. Un certain nombre de ces catégories existantes devront être définies adéquatement; certaines catégories se chevauchent alors que d'autres n'ont qu'un seul membre. Lors de la tenue de l'Assemblée générale annuelle (AGA), on a proposé que ce système fasse l'objet d'une révision, tout en cherchant à offrir essentiellement une accréditation générique, alors que les domaines de spécialisation seraient indiqués dans la biographie professionnelle du membre. Michael O'Malley et Marianne Webb étudieront les options possibles.

Rappelons que ce sont des bénévoles qui s'occupent de cette organisation et je dis un gros merci à tous ceux qui y ont consacré temps et énergie, ce qui est réellement essentiel et je vous en suis reconnaissant. J'aimerais souligner l'apport de Colleen Day qui, comme vous le savez, vient tout juste de terminer son troisième mandat à titre de secrétaire et, comme les règlements administratifs stipulent que les membres du conseil d'administration doivent quitter leur poste après avoir rempli trois mandats, elle prend une pause bien méritée du conseil d'administration de l'ACRP. Son intelligence, son efficacité, sa bonne humeur et sa capacité de faire en sorte que le travail soit accompli ont soutenu notre optimisme en ces temps difficiles. Elle représente la mémoire de l'entreprise et, à cet égard, son départ n'est pas sans susciter certaines

craintes. Merci beaucoup Colleen pour ton dévouement envers l'organisation afin que cette dernière puisse accomplir sa mission, et merci pour les années de travail ardu, et ton éternel sourire!

En tant qu'organisation, nous avons besoin d'aide et nous comptons sur vous, les membres, et sur votre participation accrue afin d'atteindre nos objectifs. Faites-nous part de vos idées, qu'il s'agisse d'une thèse de mille pages ou d'un courriel d'une seule ligne, nous en prendrons connaissance et nous devons tous assumer une certaine part de responsabilité en invitant d'autres professionnels, qui cherchent à obtenir une accréditation, à devenir membres. Nous vous prions de participer en nous transmettant toutes vos idées ou vos suggestions.

En vous souhaitant beaucoup de succès pour l'année 2010-2011, salutations!

Greg Hill  
Président

#### **MEMBERSHIP REPORT**

The membership committee has been very busy in the last several months. A few improvements to the CAPC website have been made. A new (bilingual) "How to Join" section has been added to simplify the understanding of the application procedure. A new membership application form has also been put online. A written reimbursement policy has been drafted for the benefit of those serving on applicant examination boards.

Discussion has evolved around the role of retired members as the demographics of the membership suggest there will be an increasing number of retirements in the coming years. CAPC has not been able to justify the creation of a new membership category or a reduced

annual fee for retired members. The creation of a new “Supporting Member” category would necessitate asking Industry Canada for a bylaw change, and would also entail approbation by the membership. After discussion of this issue at the 2010 Annual Meeting, no motion was made to apply for a bylaw change of this nature. Our current definition of a retired conservator is one who has officially retired from the field and is no longer active in conservation. In the case of a conservator who retires from an institutional position and who wants to continue in private practice or in consultation, we would suggest that the conservator maintain his or her regular CAPC annual membership and change their online CAPC bio description to reflect their new status as being retired from the institutional position. They could then be free to accept private commissions, if they felt it was ethically appropriate and if their lab facilities were deemed adequate. For those conservators who are fully retired and no longer practicing, but who may wish to remain in contact to support the profession or the activities of CAPC, we would suggest that either 1) they maintain a regular CAPC membership, make appropriate changes to the online bio, including the mention of their retired status and the phrase “does not accept private commissions” or 2) they terminate their CAPC membership and become CAPC volunteer supporters. There are plenty of jobs that could be done, including indexing our past Board minutes and AGM minutes.

The CAPC Board continues its re-examination and revision of accreditation specialty definitions. In some cases, specialization categories have been subdivided, while other categories will be regrouped to make them less ambiguous or redundant.

For example, the original *Paper* specialty will be eliminated for future applicants. It will now be subdivided and replaced by *Paper and Archival Materials* and three other paper-related accreditation specializations, namely: *Photographs*, *Fine Art on Paper* and *Books*. In the coming months, we will begin revising the definitions for the different specialties related to objects, which currently include Sculpture, Polychrome Sculpture, Mixed collections, Furniture, and Objects.

Applications for membership are welcome at any time of the year. We invite all professional conservators and conservation scientists to join the association and strengthen the profession in Canada. Membership information and forms are available on the CAPC website.

Michael O'Malley  
CAPC Membership Chair

### **RAPPORT SUR LES ADHÉSIONS :**

Les membres du comité d'adhésion ont été très occupés au cours des derniers mois. Quelques améliorations ont été apportées au site Internet de l'ACRP, dont l'ajout d'une nouvelle section (bilingue) intitulée « Devenir membre », afin de mieux comprendre le processus d'accréditation (demande d'admission). Un nouveau formulaire d'inscription (voir [http://capc-acrp.ca/join\\_fr.asp](http://capc-acrp.ca/join_fr.asp)) est également disponible en ligne. L'ébauche d'une politique de remboursement a été rédigée à l'intention des personnes qui sont membres du comité d'examen des inscriptions.

Les discussions se poursuivent concernant le rôle des membres ayant effectué un départ à la retraite, puisque les données sur les effectifs indiquent qu'il y aura une augmentation du nombre de départs à la retraite dans les années à venir. L'ACRP n'a pas été en mesure de justifier la création d'une nouvelle catégorie de membres ou la réduction des frais annuels d'adhésion des membres retraités. La création d'une nouvelle catégorie de professionnels retraités à titre de « membres associés » suppose la présentation d'une demande de modifications à apporter aux règlements administratifs, auprès d'Industrie Canada, ce qui nécessiterait l'approbation des membres. Après discussion de cette question dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de 2010, aucune motion n'a été proposée pour soumettre une telle demande de changements dans les règlements administratifs. La définition actuelle d'un restaurateur-conservateur retraité est un professionnel qui a officiellement effectué un départ à la retraite et qui n'exerce plus dans le domaine de la restauration-conservation. Dans le cas d'un restaurateur-conservateur qui effectue un départ à la retraite alors qu'il travaillait pour une institution, mais qui désire toujours exercer sa profession en pratique privée ou à titre de conseiller, nous proposerions à ce restaurateur-conservateur de demeurer un membre régulier de l'ACRP et de modifier les données de sa biographie professionnelle sur le site Internet de l'ACRP pour faire état de son nouveau statut de retraité ayant assumé des fonctions au sein

d'une institution. Ces professionnels auraient la possibilité d'accepter des contrats d'ordre privé s'ils estiment cela approprié sur le plan éthique et si les services de laboratoire sont jugés adéquats. Aux restaurateurs-conservateurs qui sont retraités et qui n'exercent plus la profession, mais qui désirent rester en contact pour soutenir la profession ou les activités de l'ACRP, nous leur suggérerions alors l'une des deux options suivantes : 1) ils pourraient demeurer des membres réguliers de l'ACRP, faire les changements qui s'imposent dans les données de leur biographie professionnelle sur le site Internet de l'ACRP, y compris le fait qu'ils ont pris leur retraite et ajouter qu'ils « n'acceptent pas de contrats d'ordre privé » ou 2) ils n'adhèrent plus à l'ACRP à titre de membre régulier et deviennent des « membres associés » de l'ACRP. Il y a toujours beaucoup de travail à faire, y compris l'indexage des procès-verbaux (ou comptes rendus) du conseil d'administration et de ceux des assemblées générales annuelles.

Le conseil d'administration de l'ACRP poursuit son nouvel examen et sa révision des définitions des spécialités de professionnels ayant fait une demande d'accréditation. Dans certains cas, les catégories de spécialisation ont été subdivisées alors que d'autres catégories ont été regroupées pour éviter les ambiguïtés et les redondances. Par exemple, la spécialité « Papier » a été supprimée pour les futurs candidats admis; elle sera subdivisée et remplacée par

« Papier et matériaux d'archives » et trois autres spécialisations pour l'accréditation de professionnels qui travaillent avec le papier, dont « Photographies » « Œuvres d'art sur papier » et « Livres ». Au cours des prochains mois, nous entamerons la révision des définitions de différentes spécialités relativement aux objets, spécialités qui incluent actuellement « Sculpture », « Sculpture polychrome », « Collections mixtes », « Meubles » et « Objets ».

Les demandes d'adhésion peuvent être soumises à n'importe quelle période de l'année. Nous invitons tous les restaurateurs professionnels et les scientifiques en conservation à devenir membres de l'Association et à faire la promotion de la profession au Canada. Il est possible de consulter le site Internet de l'ACRP pour obtenir de l'information sur l'adhésion ou pour télécharger les formulaires d'adhésion.

Michael O'Malley  
Président du comité des inscriptions de l'ACRP

#### **2010 BOARD MEMBERS AND CONTACT INFORMATION:**

#### **President/ Président:**

Greg Hill  
Canadian Conservation Institute/  
Institut canadien de conservation  
1030 Innes Rd.  
Ottawa, Ontario K1A 0M5  
Tel: 613-998-3721  
Fax/télécopieur: 613-998-4721  
[Greg\\_hill@pch.gc.ca](mailto:Greg_hill@pch.gc.ca)

#### **Vice President/ vice-Président:**

Alexander Gabov  
42 Pine Street  
Kingston, Ontario K7K 1W3  
Tel: 613-539-5533  
Fax/télécopieur: 613-531-0958  
[Alexander@artconserv.com](mailto:Alexander@artconserv.com)

#### **Secretary/Secrétaire :**

Dee Stubbs-Lee  
New Brunswick Museum/Musée du  
Nouveau-Brunswick  
277 Douglas Avenue  
Saint John, New Brunswick E2L 2G1  
Tel: 506-643-2341  
Fax/Télécopieur : 506-643-2360  
[Dee.Stubbs-Lee@nbm-mnb.ca](mailto:Dee.Stubbs-Lee@nbm-mnb.ca)

#### **Membership Chairperson/ Président du comité des inscriptions:**

Michael O-Malley  
Centre de conservation du Québec  
1825, rue Semple  
Québec, Québec G1N 4B7  
Tel : 418-643-7001 est. 237  
Fax/télécopieur : 418-646-5419  
[Michael.O'malley@mcccf.gouv.qc.ca](mailto:Michael.O'malley@mcccf.gouv.qc.ca)

#### **Treasurer/ Trésorière:**

Anita Henry  
A.E. Henry enr.  
8222-1751 Richardon Street  
Montreal, Québec H3K 1G6  
Tel: 514-939-6017  
[aehenry@sympatico.ca](mailto:aehenry@sympatico.ca)

#### **CAPC-CAC Liaison/Agent de liaison (ACRP et ACCR):**

Julia Landry

Leaf by Leaf Book and Paper  
Conservation Services  
P.O. Box 1554  
Station Central  
Halifax, Nova Scotia B3J 2Y3  
Tel: 902-827-5694  
Fax/télécopieur: 902-827-5709  
[Paperlady@leafbyleaf.ca](mailto:Paperlady@leafbyleaf.ca)

**Member-at-large/member hors  
cadre:**

Marianne Webb  
7941 Redrooffs Road  
Halfmoon Bay, BC, VON 1Y1  
Tel: 604-741-0521  
Fax/télécopieur: 604-741-0521  
[mw@mariannewebb.com](mailto:mw@mariannewebb.com)  
[marianne@rom.ca](mailto:marianne@rom.ca)

**CAPC PUBLICATIONS  
PUBLICATIONS DE  
L'ACRP**

- ▶ Selecting and Employing a Conservator In Canada
- ▶ Choisir un restaurateur d'oeuvres d'art au Canada
- ▶ What is Conservation?
- ▶ Profession : restaurateur
- ▶ CAPC Information for Collectors and Custodians
- ▶ L'ACRP Renseignements pour les collectionneurs et responsables de collections.
- ▶ CAPC By-laws and Rules and Regulations
- ▶ Règlements et statuts de l'ACRP
- ▶ Code of Ethics and Guidance for Practice for Those involved in
- ▶ The Conservation of Cultural Property in Canada
- ▶ Code de déontologie et guide du praticien à l'intention des personnes oeuvrant dans le domaine de la conservation des biens culturels au Canada.

**President :** Greg Hill  
**Vice-president/Vice-présidente:** Alexander Gabov  
**Member-at-Large/Membre adjoint:** Marianne Webb  
**Secretary/Secrétaire:** Dee Stubbs-Lee  
**Treasurer/Trésorier:** Anita Henry  
**Membership Chair/Présidente des inscriptions:** Michael O'Malley  
**CAC Liaison Officer / L'agent de liaison de l'ACCR** Julia Landry

**CAPC**, c/o CMA, 280 Metcalfe Street, Suite 400, Ottawa, Ontario K2P 1R7. FAX: (613) 233-5438.  
**ACRP**, a/s AMC, 280, rue Metcalfe, bureau 400, Ottawa, (Ontario) K2P 1R7. Télécopieur (613) 233-5438.

CAPC News editor, Sue Warren, can be reached at/ La directrice des Nouvelles de l'ACRP peut être rejointe au: (613) 991-1907 email : [swarren@technomuses.ca](mailto:swarren@technomuses.ca)

Letters, articles or suggestions for articles are welcome. Notices of change of address should be sent to CAPC. The opinions expressed in this newsletter are not necessarily those of the Board of Directors of CAPC.

Les lettres, les articles et les suggestions d'articles sont bienvenus. Veuillez aviser l'ACRP de tout changement d'adresse. Les opinions exprimées dans ce bulletin ne sont pas nécessairement les opinions du conseil d'administration de l'ACRP.

**Visit our Website  
Consultez notre site Web**

**[www.capc-acrp.ca](http://www.capc-acrp.ca)**

C  
h  
o  
i  
s  
i  
r  
  
u  
n  
  
r  
e  
s  
t  
a  
u  
r  
a  
t  
e  
u  
r